



Direction affaires générales et juridiques
Service Affaires juridiques et assemblées

PUBLICATION DES ACTES ADMINISTRATIFS ANNÉE 2023

DU 01/12/2023 AU 15/12/2023

DIRECTION FINANCES

DATE	N°	Objet
11/12/2023	1902	Tarifs des cimetières - Concessions et mise à disposition à partir du 1er janvier 2024
11/12/2023	1903	Tarifs Tranquillité Publique : Droit de place marché, HM, Voirie et animaux errants à partir du 1er janvier 2024

Rezé, le 11 décembre 2023

Arrêté n°1902 / 2023

Tarifs des cimetières Concessions et mise à disposition à partir du 1^{er} janvier 2024

La Maire de la Ville de Rezé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-22,

Vu la délibération 023/2022 du 24 février 2022 autorisant la Maire à procéder à l'actualisation annuelle de ces tarifs par voie d'arrêté,

Sur la proposition de Monsieur le directeur général des services de la Ville,

Arrête :

Article 1. Ces tarifs ci-joints, seront applicables à partir du 1^{er} janvier 2024.

Article 2. Les recettes correspondantes seront enregistrées dans la comptabilité de la ville.

La maire,
Agnès Bourgeais



FORMALITES ADMINISTRATIVESTarifs applicables à partir du 1^{er} janvier 2024**CIMETIÈRES - CONCESSIONS ET MISE A DISPOSITION**

A la durée de concession :		
CONCESSIONS (par emplacement)	15 ans	30 ans
Case en élévation (= columbarium)	326,37 €	848,48 €
Case en caverne	326,37 €	848,48 €
Caveau :		
1,68 m ² adulte	326,37 €	848,48 €
1,68 m ² enfant (moins de 7 ans révolus)	192,85 €	449,90 €
2,30 m ²	432,95 €	1 138,44 €
2,64 m ²	491,48 €	1 300,59 €
MISE A DISPOSITION (pendant la durée de la concession)		
Caveau existant		
1 place		400,22 €
2 places		641,58 €
3 places		737,14 €
Caverne neuve		267,81 €
Caverne occasion		103,50 €
Plaque jardin du souvenir (fourniture et pose)		20,70 €

A la prestation :	
VACATION DE POLICE	20 €
BADGE MAGNETIQUE ACCES AU CIMETIERE DE LA CLASSERIE	
1 ^{ère} obtention	GRATUIT
2 ^{ème} obtention et plus (perte ou vol)	12,42 €

VENTE DE MONUMENTS D'OCCASION en granit	
Entourage (soubassement)	41,40 €
Tombale	310,50 €
Stèle	41,40 €

Rezé, le 11 décembre 2023

Arrêté n°1903 / 2023

Tarifs Tranquillité Publique Droits de place marchés, Droits de place hors marchés, Droits de voirie et Transport des animaux errants à la fourrière et remise à son détenteur à partir du 1^{er} janvier 2024

La Maire de la Ville de Rezé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-22,

Vu la délibération 023/2022 du 24 février 2022 autorisant la Maire à procéder à l'actualisation annuelle de ces tarifs par voie d'arrêté,

Sur la proposition de Monsieur le directeur général des services de la Ville,

Arrête :

- Article 1.** Ces tarifs ci-joints, seront applicables à partir du 1^{er} janvier 2024.
- Article 2.** Les recettes correspondantes seront enregistrées dans la comptabilité de la ville.

La maire,
Agnès Bourgeois



DIRECTION TRANQUILLITE PUBLIQUETarifs applicables à partir du 1^{er} janvier 2024**DROITS DE PLACE - MARCHÉS**

MARCHES D'APPROVISIONNEMENT	Tarif
* ABONNES avec répurcation - le ml/mois.	
Mardi : Place Odette Robert, Vendredi : Place du 8 mai 1945, Jeudi : Ragon	4,96 €
Forfait électricité	1,66 €
Forfait eau (avec raccordement et/ou > 50l/jour	0,62 €
*ABONNES le ml /mois, non soumis à la redevance spéciale de la répurcation	
Samedi : Trentemoult, Dimanche : Ragon	4,65 €
Forfait électricité	1,66 €
Forfait eau (avec raccordement et/ou > 50l/jour	0,62 €
* TOUS LES COMMERÇANTS ET EMPLOYÉS - par marché le ml/jour.	
Tarif véhicule (sauf les véhicules autorisés par le règlement des marchés ex : remorque-boutiques, camions magasins, véhicules isothermes, véhicules équipés d'une cabine d'essayage ...)	5,70 €
Forfait électricité	0,40 €
Forfait eau (avec raccordement et/ou > 50l/jour	0,15 €
* PASSAGERS - Par marché le ml/jour	
Forfait électricité	0,40 €
Forfait eau (avec raccordement et/ou > 50l/jour	0,15 €
* POSTICHEURS-DEMONSTRATEURS - Par marché le ml/jour	
Forfait électricité	0,40 €
Forfait eau (avec raccordement et/ou > 50l/jour	0,15 €

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

S²LOW

ID : 044-214401432-20231211-2023_1903-AR

DIRECTION TRANQUILLITE PUBLIQUETarifs applicables à partir du 1^{er} janvier 2024**DROITS DE PLACE HORS MARCHÉS****Tarifs pour des travaux sur la voie publique**

Intitulé	Unité	Tarifs
Nacelle, engin mobile télescopique, machine, grue, engin de levage	m ² / jour	1,71 €
Cloisonnement, clôture	m ² / jour	12,52 €
Plots ligne aérienne, autres plots	unité / mois	93,00 €
Benne, toupie à béton	unité / jour	13,66 €
Dépôts de matériaux	m ² / jour	3,48 €
Echafaudage tous modèles occupant ou surplombant le domaine public	m ² / jour	1,82 €
Fermeture voie publique	1/2 journée	118,80 €
Fermeture demi-voie publique	1/2 journée	59,40 €
Fermeture voie publique	journée	189,20 €
Fermeture demi-voie publique	journée	94,60 €
Stationnement véhicule pour travaux/base vie, modulaire mobile, cabane (sans cloisonnement et/ou clôture)	unité / jour	9,11 €
Demi-tarif pour les travaux sur la voie publique dans la ZAC du château et/ou le QUARTIER PRIORITAIRE POLITIQUE DE LA VILLE	TOUS LES TARIFS ci-dessus, SAUF Fermeture de voirie	Tarifs divisés par 2 SAUF Fermeture de voirie

Tarifs pour des activités commerciales sur le domaine public

Intitulé	Unité	Tarifs
Chevalets (1mX0,70m - limité à 1 dispositif par commerce) /distributeurs de journaux pub et autres dispositifs	unité / mois	20,83 €
Dispositif enseigne mobile (drapeaux/étendards/totems)	unité / mois	24,55 €

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

S²LO

ID : 044-214401432-20231211-2023_1903-AR

Commerces divers hors marché		
Vente de denrées alimentaires hors marchés	ml / jour	1,43 €
Restauration ambulante, Food-Truck	m ² / jour	1,37 €
Vente occasionnelle fleurs coupées, plantes en pots, sapins	m ² / jour	1,48 €
Étalages, dépôts divers et stationnements, rôtissoires, vitrines mobiles, engins de vente, distributeurs automatiques de boissons, pots de fleurs et dépôts non tarifés	ml / mois	11,80 €
Terrasses en saillie sur domaine public hors secteur Trentemoult village (périmètre compris entre la Loire, la rue de la Californie, la rue Roiné, la rue du General Leclerc et l'avenue de la Loire)	m ² / mois	3,89 €
Terrasses en saillie sur domaine public sur secteur Trentemoult village (périmètre compris entre la Loire, la rue de la Californie, la rue Roiné, la rue du General Leclerc et l'avenue de la Loire)	m ² / mois	4,92 €
Animations commerciales diverses/étalages exceptionnels	m ² / jour	2,07 €
Cirques et chapiteaux	m ² / jour	0,42 €
Manèges (de 1 à 400m ²)	m ² / jour	0,24 €
Manèges (à partir de 401m ²)	m ² / jour	0,19 €
Guignols - marionnettes	forfait/jour	23,29 €
Véhicules à usage de bureau, magasins expositions ou supports publicitaires (moins de 6ml)	ml / jour	14,18 €
Véhicules à usage de bureau, magasins expositions ou supports publicitaires (plus de 6ml)	ml / jour	19,70 €
Local de vente ou d'information	m ² / mois	9,22 €
Forfait électricité	ml / jour	0,41 €
Forfait eau (avec raccordement et/ou > 50l/jour)	ml / jour	0,16 €
Tournage d'un film à vocation commerciale ou publicitaire avec positionnement de matériel sur domaine public	journée	170,00 €
Tournage d'un film à vocation commerciale ou publicitaire avec positionnement de matériel sur domaine public	1/2 journée	100,00 €
Tournage d'un film à vocation commerciale ou publicitaire avec fermeture de voie (cumulable avec les 2 autres tarifs ci-dessus)	1/2 journée	108,00 €

DIRECTION TRANQUILLITE PUBLIQUE

Tarifs applicables à partir du 1er janvier 2024

DROITS DE VOIRIE

Tarification applicable aux occupations permanentes du domaine public

Désignation	Droit annuel (Euros)
ENSEIGNES PERPENDICULAIRES (le m ² /mois)	28,92 €
ENSEIGNES PARALLELES (le m ² /mois)	19,58 €
BANNES ET AUVENTS (le m²/mois) Bannes, tentes ou stores développant sur la voie publique, marquise, baldaquins	6,49 €
SPOTS, LANTERNES (Unité/mois)	6,49 €

DIRECTION TRANQUILLITE PUBLIQUE

Tarif applicable à partir du 1er janvier 2024

Transport des animaux errants à la fourrière et remise à son détenteur

Frais de capture et transport des animaux errants à la fourrière	82,80 €
Frais de capture et/ou remise à son propriétaire	51,75 €